DOCTRINE EN SEPT ARTICLES

Du lestage

Grégoire Falque

ARTICLE 1	Ce qui se passe, passe. Ce qui a lieu, reste.
ARTICLE 2	L'information ajoutée à une chose ne s'y ajoute pas : elle la recouvre. Plus elle en dit, moins la chose pèse, et mieux elle circule.
ARTICLE 3	L'inverse est possible : une information peut redevenir une chose. Elle cesse alors de circuler, et elle pèse.
ARTICLE 4	Cette conversion exige une matière, un effort et une friction. Qu'un seul manque, et elle échoue : c'est pourquoi on les multiplie.
ARTICLE 5	Nul ne fait le geste entier. Il faut quelqu'un qui le demande, quelqu'un qui le porte, et un registre qui s'en souvienne. Sans tiers, rien n'a lieu.
ARTICLE 6	Seul l'acte se certifie, jamais ce que l'on ressent.
ARTICLE 7	Le poids que l'on subit est un fardeau ; le poids que l'on choisit est un lest. Être libre, ce n'est pas ne rien porter : c'est choisir ce qui pèse.

Bureau des Protocoles · 11, rue Campagne-Première, Paris 14e · Siège social : Paslaz · gregoire.falque@gmail.com · gregoirefalque.com